

Garde d'enfants : réajuster l'aide aux parents dans le contexte postpandémique canadien



Au Canada, la pandémie de COVID-19 a non seulement mis en lumière toute l'importance des garderies en tant que moteur économique, social et fiscal au Canada, elle a aussi démontré que la difficulté d'accéder aux services de garde a toujours davantage de répercussions sur les femmes. À maints égards, la force de la reprise après la pandémie dépendra de la capacité des femmes à revenir sur le marché du travail. L'aide financière qui permettra de répondre aux besoins des familles canadiennes en matière de services de garde jouera un rôle essentiel dans l'atteinte d'une reprise robuste. Le gouvernement fédéral a annoncé les grandes lignes de sa stratégie pour la mise sur pied d'un programme national de garde d'enfants, annonçant son intention d'investir dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants¹ afin d'offrir aux enfants canadiens le meilleur départ qui soit dans la vie. Pour trouver une solution qui fonctionne pour tous les Canadiens, il faudra une collaboration et une entente entre les provinces et les territoires, qui ont des besoins et un désir de changement différents.

Le portrait des services de garde d'enfants au Canada

Les parents savent mieux que quiconque ce qui convient à leurs enfants. Ils doivent prendre des décisions non seulement sur le recours ou non aux garderies, mais aussi sur le type, la qualité, la commodité et le coût des services qui répondent le mieux aux besoins de leur famille compte tenu des options disponibles. Et cela suppose la capacité de se prononcer sur des questions essentielles telles que l'endroit où les services de garde seront assurés, la durée de ces services et les personnes à qui les enfants seront confiés (p. ex., membres de la famille, nounous ou éducatrices et éducateurs en services de garde).

Au Canada, chaque province et territoire a son propre programme de garderies conventionnées et ses propres lois, normes, permis

et systèmes de surveillance. De même, les délais d'attente et le coût des services de garde varient très largement d'un bout à l'autre du pays. À certains endroits, les délais d'attente sont gérés à partir d'une plateforme, et ailleurs, cette gestion repose entre les mains des fournisseurs de services. Pareillement, alors qu'il existe à certains endroits un seul tarif réduit pour la contribution parentale au coût des services de garde (p. ex. au Québec), d'autres provinces (p. ex. le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard) fixent un tarif quotidien maximal que les fournisseurs désignés de services de garde peuvent exiger des familles. Le tarif moyen dans les régions urbaines va de moins de 200 \$ par mois à près de 1 800 \$ par mois². Et si les modifications aux politiques ont entraîné une réduction des frais à certains endroits, on a pu voir une hausse beaucoup plus rapide que l'inflation dans de nombreuses grandes villes³. Cette réalité s'explique largement par le fait que ce sont les provinces et les territoires qui déterminent leurs propres modèles de financement, et que les fonds sont distribués de diverses façons par subventions directes aux parents ou par financement de soutien aux fournisseurs de services. Les règlements sur les services de garde varient également au sein des provinces et territoires, ce qui peut avoir une incidence sur la disponibilité des services à chaque endroit.

Afin d'aider les familles à faibles revenus à gérer le coût des services de garde, les gouvernements provinciaux, en général, accordent des subventions directes aux parents. Les gouvernements comblent ensuite l'écart entre le coût de la prestation des services de garde et le montant payé par les parents, soit en finançant directement les fournisseurs de services, soit en prévoyant un financement particulier et des subventions pour les salaires du personnel. Les familles comme les fournisseurs sont aussi admissibles à des crédits sur l'impôt fédéral et provincial, qui couvrent une partie du coût des services.

Portrait des services de garde par province

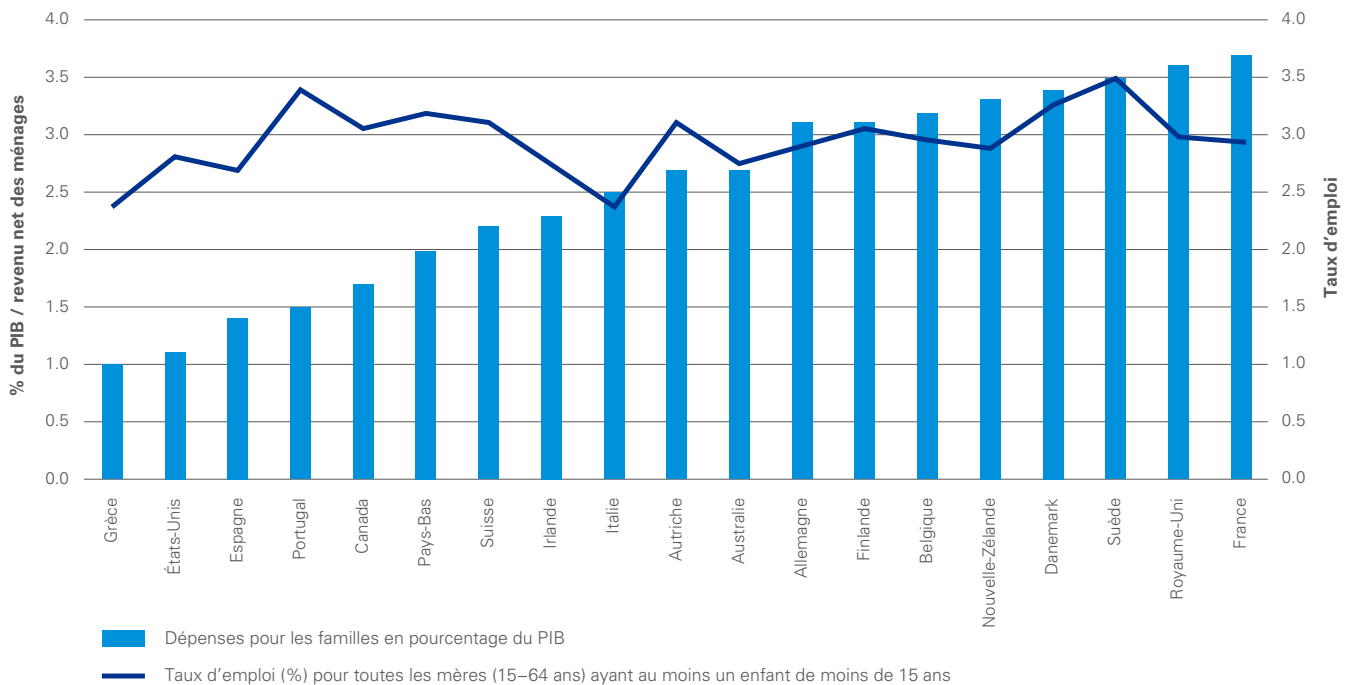
Province	Nombre d'enfants (de 0-5 à ans) en service de garde ⁴	Taux de couverture (%) des services de garde ⁵	Coût mensuel médian des services de garde ⁶	Coût médian des services de garde en tant que part du revenu médian ⁷	Taux d'emploi des mères ⁸
Alberta	178070	36 %	830 \$ – 1300 \$	Couple : 9 % – 14 % Monoparent : 20 % – 31 %	Couple : 62 % Monoparent : 66 %
Colombie-Britannique	152939	37 %	825 \$ – 1112 \$	Couple : 11 % – 14 % Monoparent : 21 % – 28 %	Couple : 59 % Monoparent : 63 %
Manitoba	47786	31 %	451 \$ – 651 \$	Couple : 6 % – 9 % Monoparent : 13 % – 19 %	Couple : 67 % Monoparent : 45 %
Nouveau-Brunswick	24718	40 %	664 \$ – 868 \$	Couple : 9 % – 12 % Monoparent : 19 % – 24 %	Couple : 74 % Monoparent : 63 %
Terre-Neuve-et-Labrador	15240	28 %	660 \$ – 955 \$	Couple : 9 % – 13 % Monoparent : 18 % – 27 %	Couple : 69 % Monoparent : 54 %
Nouvelle-Écosse	31 198	41 %	829 \$ – 939 \$	Couple : 11 % – 13 % Monoparent : 23 % – 27 %	Couple : 67 % Monoparent : 62 %
Ontario	474639	36 %	662 \$ – 1774 \$	Couple : 8 % – 22 % Monoparent : 16 % – 43 %	Couple : 61 % Monoparent : 54 %
Île-du-Prince-Édouard	6003	46 %	586 \$ – 738 \$	Couple : 8 % – 10 % Monoparent : 15 % – 19 %	Couple : 68 % Monoparent : 60 %
Québec	403739	59 %	179 \$	Couple : 2 % Personne seule : 4 %	Couple : 67 % Monoparent : 73 %
Saskatchewan	43386	18 %	620 \$ – 995 \$	Couple : 7 % – 12 % Monoparent : 18 % – 29 %	Couple : 63 % Monoparent : 60 %
Territoire					
Territoires-du-Nord-Ouest	2015	33 %	890 \$ – 1093 \$	Couple : 7 % – 9 % Monoparent : 23 % – 28 %	Non disponible
Nunavut	1911	22 %	1213 \$ – 1300 \$	Couple : 14 % – 15 % Monoparent : 37 % – 39 %	Non disponible
Yukon	1560	57 %	835 \$ – 900 \$	Couple : 8 % – 9 % Monoparent : 16 % – 18 %	Non disponible

Taux d'emploi des mères

Le lien entre le taux d'emploi des mères, le taux de couverture et le coût des services de garde est complexe. En Ontario, par exemple, le taux de couverture est relativement faible, le coût des services de garde est élevé et le taux d'emploi des mères monoparentales est plus faible, tandis que l'Alberta affiche un taux de couverture et des coûts similaires et un taux d'emploi plus élevé chez les mères. S'il peut être tentant de présumer que le taux de couverture plus élevé et les coûts plus faibles au Québec ont une incidence directe sur le taux d'emploi des mères, qui est plus élevé dans cette province, il faut aussi faire remarquer que le taux d'emploi

des mères est également plus élevé en Saskatchewan, où le taux de couverture est pourtant plus faible, et les coûts plus élevés. Les services de garde sont de toute évidence un élément à prendre en considération lorsqu'on examine le taux d'emploi des mères.

Il convient toutefois de souligner que malgré les variations à l'échelle du pays, le Canada affiche un portrait plutôt favorable quand on le compare aux autres pays de l'OCDE. Et bien que le Canada dépense moins pour les familles en proportion du PIB par rapport aux pays comparables⁹, il s'en sort raisonnablement bien quant au taux d'emploi des mères¹⁰.



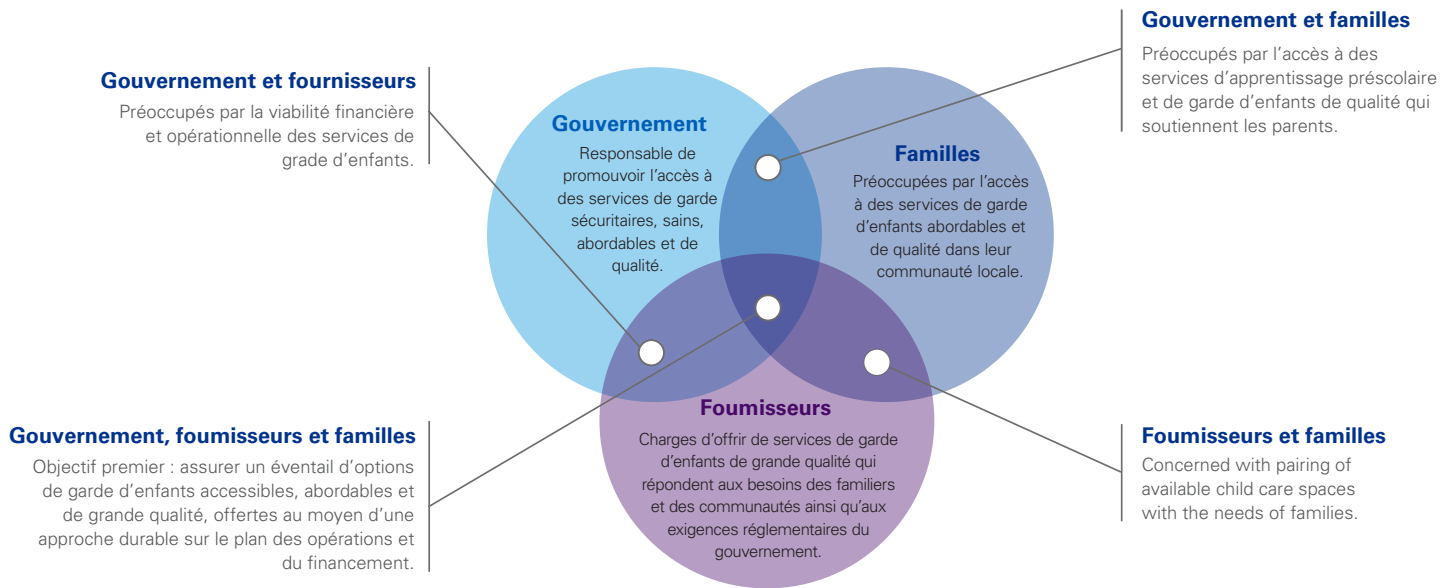
Il n'existe pas non plus de formule magique qui permettrait de transformer la participation des mères au marché du travail de façon à maximiser les avantages des services de garde. Parmi les pays où le taux d'emploi des mères est élevé, les stratégies comprennent l'expansion de l'accès aux services par l'augmentation du nombre de places (comme en Suède) ou

encore une plus grande souplesse quant à l'utilisation des fonds publics (comme en Australie). Peu importe la stratégie, tous les gouvernements cherchent l'équilibre entre l'accès et l'abordabilité, tant pour les parents que pour le gouvernement. Et dans chaque pays, la structure politique et sociale vient pondérer cet équilibre de façon différente.

Quelles modifications pourrait-on implanter au Canada?

Dans le contexte canadien, une approche davantage centrée sur le citoyen pourrait aider le système actuel à mieux répondre aux besoins des parents. Les travailleurs essentiels des domaines tels que les soins de santé, la fabrication et le transport n'ont pas des heures de travail typiques et, pour cette raison, ont souvent de la difficulté à accéder aux services de garde. Il n'y a pas de solution universelle qui convienne à tous, et une plus grande flexibilité permettrait de répondre aux besoins des travailleurs aux horaires atypiques. Il faut aussi tenir compte de certains facteurs géographiques et démographiques : certaines régions rurales et plus éloignées pourraient avoir des besoins plus grands, et les familles autochtones ou les nouveaux arrivants pourraient avoir des besoins culturels différents de ceux des autres familles. Il

serait souhaitable également qu'il y ait une plus grande cohérence à l'égard du type de compétences et de formation exigées des fournisseurs de services de garde pour atténuer les disparités entre l'offre et la demande dans l'ensemble du pays. Les parents accordent de la valeur à la flexibilité et au caractère abordable des services de garde et souhaitent une aide financière adaptée aux coûts directs payés de leur poche. Enfin, ils veulent des services de garde offrant des programmes de qualité qui soutiennent l'apprentissage chez les jeunes enfants. Ils cherchent aussi à avoir accès à des renseignements fiables qui leur permettent de prendre des décisions financières qui correspondent aux besoins de leur famille.



Services de garde : des avantages non seulement pour les enfants

Les services de garde offrent plusieurs avantages directs. En plus de promouvoir le développement intellectuel et social des enfants¹¹, les services de garde sont une source de revenus et d'emplois au sein de leurs économies locales. Fait important, l'accès aux services de garde génère aussi des avantages indirects : les services deviennent un moteur de l'activité économique puisque les parents peuvent travailler, étudier, faire du bénévolat ou participer à d'autres activités productives sur le plan économique. La valeur des multiplicateurs de services de garde et d'éducation de la petite enfance en Amérique du Nord va de 1,6 à 3,25 selon la région concernée¹². Cela signifie que chaque dollar investi dans les services de garde peut se traduire par 3,25 \$ d'apport à l'économie. L'ajout d'options de services de garde permet de mettre les compétences et l'expérience des parents entièrement au service de l'économie locale et accroît considérablement leur accès à l'éducation. De ce fait, les services de garde peuvent être considérés comme des services essentiels, au même titre que les soins de santé ou les services de transport, sans lesquels des pans entiers de l'activité économique ne pourraient exister.

Si la pandémie de COVID-19 a entraîné de nombreuses pertes d'emploi, elle a aussi eu des effets disproportionnés sur les femmes qui, à la fois, sont plus nombreuses à occuper des emplois de première ligne et gagnent un salaire moins élevé que les hommes¹³. De plus, non seulement les pertes d'emploi se sont-elles fait davantage sentir dans les secteurs à prédominance féminine, mais la reprise économique dans ces secteurs a également été plus lente que dans les secteurs à prédominance masculine¹⁴. Alors que la reprise économique s'est amorcée et que l'emploi a retrouvé les niveaux d'avant le confinement en août et en septembre 2020, le portrait de l'absentéisme au

travail suggère que les mères et les pères ont été confrontés à des enjeux fort différents : 54,9 % des mères ont travaillé moins que leurs heures de travail habituelles en novembre, comparativement à 41,3 % des pères.

Étant donné que le fardeau du confinement (qui comprend la garde d'enfants, l'éducation et l'entretien de la maison) s'est avéré plus lourd pour les femmes que pour leur partenaire masculin¹⁵, il n'est pas étonnant que le pourcentage d'heures de travail ininterrompues accomplies par les femmes comparativement à celui des hommes soit passé de 60 % en 2015 à 35 % en 2020¹⁶. La reprise consécutive à la COVID-19 sera d'autant plus difficile si, en raison de l'accès restreint aux services de garde, les femmes n'arrivent pas à retrouver (ou à dépasser) les niveaux d'emploi d'avant la pandémie. Qui plus est, le déséquilibre entre les secteurs occupés majoritairement par des hommes et ceux occupés majoritairement par des femmes pourrait s'accroître si ces derniers secteurs traversent des cycles de reprise plus longs en raison du maintien de la fermeture des écoles et du manque d'accès aux services de garde.

Si les enjeux présentés ici sont complexes à l'échelle nationale, il reste que les services de garde font aujourd'hui l'objet d'une attention encore jamais vue partout au pays. C'est le moment de prendre les mesures nécessaires pour assurer un accès équitable et abordable aux services de garde pour toutes les familles qui en ont besoin.

Note de fin

1. Gouvernement du Canada (2020). Apprentissage et la garde des jeunes enfants <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants.html>
2. Macdonald, D. & Friendly, M. (2020). « Child care fees in Canada 2019 ». Schémas 1, 2 et 3 et Tableau 5. https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2020/03/In%20progress_Child%20care%20fees%20in%20Canada%20in%202019_march12.pdf.
3. Macdonald, D. & Friendly, M. (2020). « Child care fees in Canada 2019 ». Schéma 5.
4. Statistique Canada, 2019. « Recours aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, selon la province et le territoire ». Tableau 1. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190410/t001a-fra.htm>.
5. Étant donné que les provinces et territoires ne publient pas tous de l'information sur l'utilisation des services de garde, le nombre, le type et l'emplacement des services de garde sont généralement exprimés en termes de taux de couverture représentant le pourcentage d'enfants d'un groupe d'âge donné pour lesquels il existe une place en garderie officielle et conventionnée. Sources : (i) Macdonald, D. & Friendly, M. (2020). « Child care fees in Canada 2019 ». Schémas 1, 2, et 3. (ii) « Child Care Deserts in Canada » et Statistique Canada (2020), « Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe ». https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/cv.action?pid=1710000501&request_locale=fr
6. Macdonald, D. (2018). « Child Care Deserts in Canada ». <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2018/06/Child%20Care%20Deserts.pdf>
7. Statistique Canada. Tableau 11-10-0012-01. « Distribution du revenu total selon le type de famille de recensement et l'âge du partenaire, du parent ou de l'individu le plus âgé ». L'année de référence est 2018.
8. Statistique Canada. Tableau 14-10-0119-01. « Caractéristiques de la population active selon la composition familiale et l'âge, données mensuelles non désaisonnalisées, inactif ». L'année de référence est 2020.
9. L'OCDE n'a pas publié d'information sur les dépenses publiques dans l'apprentissage et la garde de jeunes enfants pour le Canada. Par conséquent, nous avons extrapolé ces renseignements à partir de données sur l'ensemble des dépenses publiques réservées aux services aux familles. L'OCDE parle de dispositifs de congé destinés aux parents, de dépenses publiques relatives à la garde et à l'éducation des très jeunes enfants, et de prestations aux familles avec enfants.
10. OOrganisation de Coopération et de Développement Économiques, 2011. Base de données sur la Famille. <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=bddec5fc-a9c6-4063-aeda-fc06883f386d&themetreeid=21>
11. Alexander, A. et Ignjatovic, D. (2012). « Early Childhood Education has widespread and long lasting benefits ». Services économiques TD
12. County of Wellington Child Care Services (2012). « The Economic Value of Child Care ». https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/News/The_Economic_Value_of_Child_Care_January2012.pdf.
13. Connolly, A. (2020). « Want a full economic recovery? Childcare is critical, report says ». Global News. <https://globalnews.ca/news/7230073/child-care-coronavirus-recovery-canada/>
14. Statistique Canada (2020). « Enquête sur la population active, novembre 2020 ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201204/dq201204a-fra.htm>
15. Forum économique mondial (2020). « COVID-19 lockdown hits working mothers harder than fathers ». <https://www.weforum.org/agenda/2020/06/covid19-lockdown-working-mothers-gender-gap/>
16. Institute for Fiscal Studies (2020). « How are mothers and fathers balancing work and family under lockdown? ». <https://www.ifs.org.uk/uploads/BN290-Mothers-and-fathers-balancing-work-and-life-under-lockdown.pdf>

Communiquez avec nous

Michael Capus

Directeur principal, Services-conseils,
Leader national, Services à la personne
+1 780 429 7346
mcapus@kpmg.ca

Jennifer Shulman

Associée leader nationale et régionale
(RGT), Services économiques
+1 416 777 3265
jennifershulman@kpmg.ca

L'information publiée dans le présent document est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte à l'avenir. Vous ne devriez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2021 KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques de commerce utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG.

Réalisons-le.

home.kpmg.ca/fr

